

# Accords pour la conservation de la biodiversité marine : Un dispositif financier novateur au service de la conservation de la biodiversité et de la durabilité des pêcheries océaniques – l'exemple du Parc naturel de Vatu-i-Ra aux Fidji

*Un dispositif financier novateur, qui bénéficie de l'appui du projet RESCCUE (Restauration des services écosystémiques et d'adaptation au changement climatique), a été institué dans l'un des espaces naturels emblématiques de la région Pacifique – le paysage marin Vatu-i-Ra – afin d'y promouvoir la conservation marine et la gestion des pêcheries côtières.*

## L'île de Vatu-i-Ra

L'île fidjienne de Vatu-i-Ra est logée au cœur du paysage marin de Vatu-i-Ra (voir carte ci-dessous) et comprend pas moins de 27 000 km<sup>2</sup> de forêts, mangroves, herbiers, récifs, passes profondes et monts sous-marins. L'île se situe entre Vanua Levu et Viti Levu, à environ 15 km au large du littoral de la province de Ra. Le paysage marin de Vatu-i-Ra abrite la plus grande population de tortues imbriquées nicheuses des Fidji, ainsi que des tortues vertes et des tortues caouannes. C'est également l'un des derniers sanctuaires pour la protection des napoléons et des perroquets bossus verts, espèces hautement emblématiques, mais menacées d'extinction à l'échelle de la planète. Les îliens s'émerveillent devant les globicéphales et les dauphins résidents que l'on peut encore fréquemment observer, ainsi que devant les baleines à bosse qui traversent les eaux locales durant leurs migrations annuelles. De puissants courants traversent le profond chenal de Vatu-i-Ra, qui alimente une incroyable diversité marine composée de plus de 300 espèces de coraux et de 1 000 espèces de poissons. Cette faune sous-marine attire à son tour des colonies nicheuses d'oiseaux marins.

Quelque 36 000 touristes visitent chaque année le paysage marin, reconnu mondialement pour la qualité de ses plongées. En outre, sur la totalité du paysage marin, on estime à 5 360 tonnes annuelles les captures de poissons côtiers issues de la pêche vivrière et professionnelle. Le produit du tourisme et de la pêche y est évalué à 72 millions de dollars fidjiens, soit environ 35 millions de dollars américains.

L'île de Vatu-i-Ra est classée « site d'importance nationale » au titre de la stratégie-plan d'action national en faveur de la diversité biologique des Fidji et constitue l'une des 28 zones d'importance internationale pour la conservation des oiseaux reconnues par BirdLife International sur le territoire fidjien. Les eaux qui bordent l'île abritent une flore et une faune marines d'une grande diversité et sont un terrain de jeu privilégié où sont pratiquées de nombreuses activités de loisir, dont la randonnée palmée, la plongée sous-marine et la pêche au gros.

Le *qoliqoli*, à savoir les lieux de pêche traditionnels entourant l'île de Vatu-i-Ra, appartient aux 28 villages du district de Nakorotubu. Autrefois, les pêcheurs de l'ensemble des villages ponctuant le littoral avaient coutume de s'arrêter sur l'île de Vatu-i-Ra, où ils ramassaient de manière opportuniste aussi bien les œufs d'oiseaux marins que leurs petits, et se rendaient sur les récifs coralliens adjacents pour y pêcher.

## Le projet RESCCUE

Le projet RESCCUE est mis en œuvre par la Communauté du Pacifique et financé par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) sur une période de cinq ans (2014-2018). L'objectif global de RESCCUE est de contribuer à accroître la résilience des États et Territoires insulaires océaniques dans un contexte de changements globaux, en faisant notamment appel à l'analyse économique et à des mécanismes financiers novateurs. Le projet s'étend sur sept sites pilotes aux Fidji, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Vanuatu. Aux Fidji, le projet est présent dans les provinces de Ra et Kadavu, où son exécution a été confiée à un groupe de partenaires piloté par l'Institut des sciences appliquées de l'Université du Pacifique Sud et regroupant Conservation International, l'Association fidjienne pour le droit de l'environnement, Landcare Research et la Société pour la conservation de la vie sauvage (WCS – Wildlife Conservation Society).

Aujourd'hui, les écosystèmes de l'île sont menacés par plusieurs phénomènes, dont l'introduction d'espèces envahissantes, l'absence de surveillance des touristes et la surexploitation des ressources, liée notamment aux activités de braconnage des pêcheurs venus d'autres îles. Il est donc crucial de protéger ces écosystèmes si l'on veut préserver les avantages qu'ils offrent aux populations locales, aux pêcheurs et aux touristes.

## Le Parc naturel de Vatu-i-Ra

Afin de préserver ce patrimoine naturel unique et de perpétuer le mode de vie et la culture des populations locales, la WCS travaille depuis 2015 aux côtés des communautés du district de Nakorotubu, des autorités provinciales de Ra, des principaux acteurs de la filière tourisme, des propriétaires coutumiers de l'île de Vatu-i-Ra et d'organisations non gouvernementales (ONG) locales afin d'instituer un Parc naturel et de formuler le plan de gestion qui l'accompagne. Le périmètre proposé encadre l'île de Vatu-i-Ra (voir carte ci-dessous). Les principaux habitats se trouvant dans ce périmètre sont les suivants : récifs frangeants, lagons, pinacles et terrasses plus ou moins profondes. Le Parc naturel de Vatu-i-Ra s'inscrit dans une démarche de développement durable et pérenne de Nakorotubu, son but étant de préserver la santé et la productivité des

écosystèmes du district. Sur le plan de la conservation, l'un des objectifs est de créer, au sein du Parc naturel, une réserve intégrale permanente interdite à la pêche.

Les parties prenantes ont validé le plan de gestion à l'occasion de l'une des réunions de district organisées en octobre 2016. Il reste toutefois une question clé à résoudre : par quels moyens peut-on financer dans la durée la gestion du Parc naturel et créer des sources de revenus suffisantes pour compenser l'éventuel manque à gagner associé à la création d'une réserve intégrale ?

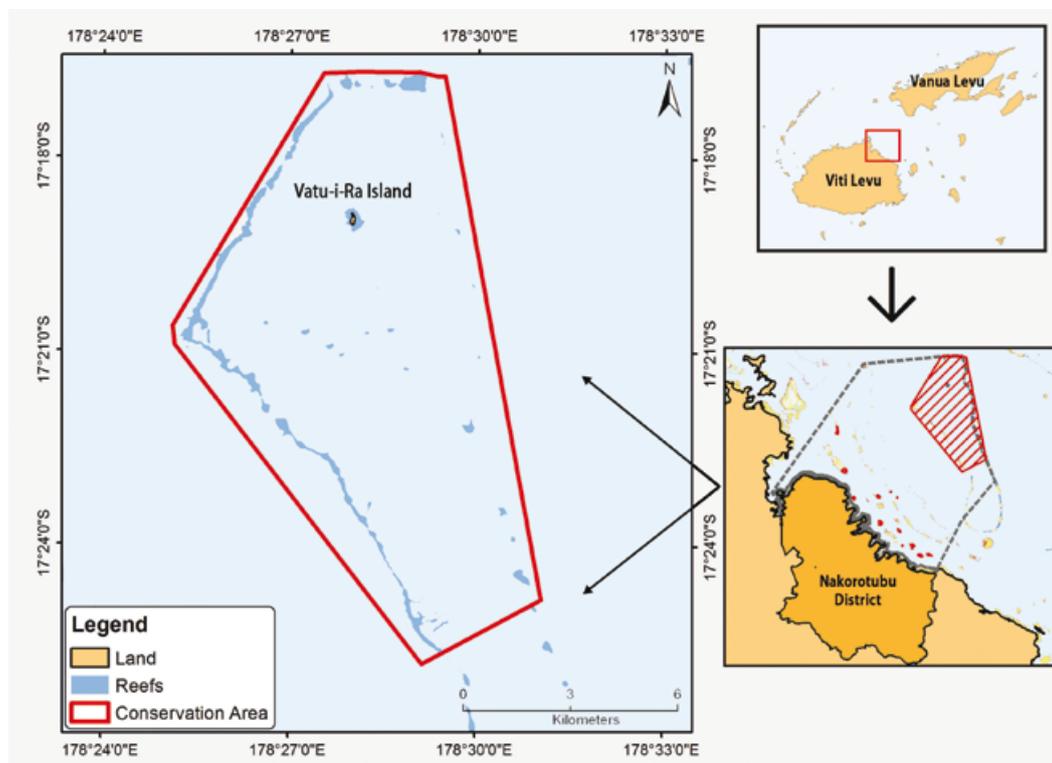
## La mise en place d'un accord pour la conservation de la biodiversité marine

L'un des principaux objectifs du projet RESCCUE aux Fidji est de créer des dispositifs économiques et financiers innovants, tels les accords pour la conservation de la biodiversité marine, permettant de garantir dans la durée la gestion intégrée des zones côtières des provinces de Ra et Kadavu. On entend par accord pour la conservation de la biodiversité marine « toute forme de contrat solennel ou consensuel visant à concrétiser des objectifs de conservation du milieu océanique ou côtier pour lesquels une ou plusieurs parties au contrat (généralement les titulaires des droits) s'engagent volontairement à prendre certaines mesures, à s'abstenir de prendre certaines mesures, ou à céder une part de leurs droits et obligations en contrepartie

de l'engagement volontaire d'une ou plusieurs parties (généralement des entités œuvrant à la conservation) d'appliquer des mesures d'incitation économique expressément spécifiées (directes ou indirectes) » (tiré de la définition anglaise de The Nature Conservancy, [www.mcatools.org](http://www.mcatools.org)).

Pour favoriser la mise en œuvre du plan de gestion du Parc naturel, un partenariat a été conclu, avec l'aide de la WCS, entre les populations locales du district de Nakorotubu, le comité de gestion des ressources de Nagilogilo et les entreprises locales de plongée loisir. L'objectif : instaurer un mécanisme de contribution volontaire permettant de financer le régime de conservation. Les clubs de plongée proposant des sorties au sein du Parc naturel acquitteront une contribution volontaire, versée à un organe administratif qui sera chargé de gérer les fonds et de les décaisser lorsque les objectifs de conservation auront été atteints, ce qui suppose notamment le respect de l'interdiction permanente de pêche dans la réserve intégrale.

Dès que le Parc naturel et son organe administratif auront été établis, de nouvelles consultations seront organisées avec les parties prenantes afin de déterminer à quelles fins les dons pourront être utilisés et la manière dont les contributions seront réparties entre les communautés détentrices de droits d'accès aux lieux de pêche traditionnels. En échange de cette contribution, les villageois s'engageront à ne pas pêcher dans la réserve intégrale. La réduction de la pression de pêche devrait contribuer à préserver la santé des stocks de poissons, ce qui



Périmètre proposé pour le Parc naturel de Vatu-i-Ra (Source : Société pour la conservation de la vie sauvage).

<sup>1</sup> Adopté en 2010 sous l'égide du Plan stratégique pour la biodiversité biologique 2011-2020 (relevant de la Convention sur la diversité biologique), l'Objectif 11 se lit comme suit : « D'ici à 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10 % des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin. »



permettra de conserver l'intérêt du site pour les amateurs de plongée et d'approvisionner en recrues les lieux de pêche adjacents que pourront exploiter les pêcheurs locaux. En outre, sur le plan de la biodiversité, les retombées du projet (augmentation des effectifs et possible amélioration de la diversité spécifique) appuieront directement la mise en œuvre de la stratégie-plan d'action national des Fidji en faveur de la diversité biologique et des engagements internationaux auxquels le pays a souscrit (par exemple, l'Objectif d'Aichi 111).

Des représentants des populations locales, des professionnels du tourisme et la WCS ont bénéficié des conseils de l'Association fidjienne pour le droit de l'environnement et mis au point une structure de gouvernance, ainsi qu'un mécanisme permettant de gérer le Parc naturel et de superviser les contributions volontaires au régime de conservation. Un acte de fidéicommis est en cours d'écriture ; il sera initialement supervisé par un représentant de la communauté, les professionnels du tourisme et la WCS. Un cadre de suivi-évaluation a été formulé pour le Parc naturel et des études écologiques et socioéconomiques de référence ont été menées à bien.

Le fonds, géré de manière ouverte et transparente, devrait contribuer à la conservation de l'immense diversité que recèle cette zone et à la protection des valeurs culturelles et historiques chères aux communautés locales, tout en favorisant l'éducation et le développement local, indispensables à l'amélioration de la qualité de vie et du niveau de vie des propriétaires des ressources et des populations du district de Nakorotubu. Compte tenu du degré d'implication locale qu'il suppose, ce type de dispositif constitue l'une des solutions les plus prometteuses pour protéger les aires marines, tout en assurant un flux de revenus aux populations locales.

---

#### Pour plus d'information :

*Sangeeta Mangubhai*

*Directrice du Programme-pays des Fidji, Société pour la conservation de la vie sauvage  
smangubhai@wcs.org*

*Raphaël Billé*

*Coordonnateur du projet RESCCUE, CPS  
raphaelb@spc.int*

De haut en bas :

- Île de Vatu-i-Ra;
- fou à pieds rouges;
- récifs et sites de plongée entourant l'île de Vatu-i-Ra.

(Photos: ©Stacy Jupiter/WCS, Lill Haugen)